La websérie des Conseillers **éolien** et **photovoltaïque** en Nouvelle-Aquitaine

INFORMATIONS PRATIQUES

Une **websérie** pour apporter des éléments de connaissances et de réponse aux élus sur le **photovoltaïque et l'éolien** en Nouvelle-Aquitaine

Un format d'1H :
40' information + retour d'expérience
20' échanges

Replay disponible
Sur la **playlist Youtube des Générateurs Nouvelle-Aquitaine** quelques jours après le webinaire

7 épisodes déjà en ligne :

- Épisode 7 : **Tout savoir sur l'autoconsommation collective !**
- Épisode 6 : **Les projets énergies renouvelables citoyens et participatifs, un atout pour les territoires**
- Épisode 5 : **L'importance des outils de planification territoriale dans un projet d'énergies renouvelables (CRER)**
- Épisode 4 : **Le rôle des collectivités dans le montage de projets énergies renouvelables (CIRENA)**
- Épisode 3 : **Mieux connaître la filière éolienne en Nouvelle-Aquitaine (CIRENA)**
- Épisode 2 : **Mieux connaître la filière photovoltaïque en Nouvelle-Aquitaine (CRER)**
- Épisode 1 : **Connaître les enjeux du territoire pour agir et développer l'éolien et le photovoltaïque en Nouvelle-Aquitaine (ALEC)**

25 JUIN 2024
14H -15H

ÉLU•ES & CHARGÉ•ES DE MISSION EN COLLECTIVITÉS

Comment dialoguer avec un développeur ?

ANIMÉ PAR CIRENA, LES GÉNÉRATEURS NOUVELLE-AQUITAINE

INSCRIPTION EN LIGNE

PROGRAMME

14H05 **INTRODUCTION**
Codéveloppement - dialogue territorial : vers une transparence des projets
Caroline LIGORIO, CIRENA

14H15 **RETOUR D'EXPÉRIENCE**
Témoignages
- **Sylvain Fagot, Maire d'Andilly-les-Marais**
- **Bertrand Cardinal Président de la COOPEC**

14H45 Temps d'échanges
Questions-réponses

Dans le cadre de l'animation régionale

Avec le soutien de

Accompagner les élus en fonction des besoins du territoire

Parcours des élus

VOUS souhaitez...

- Développer une stratégie territoriale autour de l'éolien et photovoltaïque
- Demander un soutien en ingénierie spécifique sur les questions du pv et/ou de l'éolien
- Faire face aux réserves et aux débats
- Développer des projets citoyens ou participatifs
- Répondre/donner un avis aux sollicitations de développeurs pour la mise en place de projets photovoltaïque ou éolien sur du foncier public ou privé
- Etre informé sur les modèles de développement de projets émergents (agrivoltaïsme, pv flottant,...)

ÉTAPE1

L'EPCI PREND CONTACT AVEC UN **CONSEILLER** DU RÉSEAU

ÉTAPE2

LE **CONSEILLER** IDENTIFIE LES **PRIORITÉS** DES COLLECTIVITÉS (COMMUNES - EPCI)
*et apporte un **accompagnement** adapté aux scénarios identifiés*

- INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES SUR LES DEUX FILIÈRES
- CONSEILS SUR LA STRATÉGIE TERRITORIALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
- INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LE POTENTIEL TERRITORIAL
- CONSEILS ET RÉFLEXIONS AU MONTAGE DE PROJET
- ANIMATION ET CO-ANIMATION D'ÉVÉNEMENTS
- MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE
- RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR DES PROJETS PV/ÉOLIENS
- APPORT DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES

ÉTAPE3

LE CONSEILLER RÉALISE L'ACCOMPAGNEMENT QUI FERA L'OBJET D'UNE **RESTITUTION**

Réponse personnalisée par mail
Transmission de guides et de rapports
Support de réunion et d'animation
Retours d'expériences de collectivités/ porteurs de projets
Exemple de méthodologie et documents modèles
Conseil sur la planification

ÉTAPE4

ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES CONSEILLERS PAR LA COLLECTIVITÉ
via un questionnaire en ligne

Les « GÉnÉrateurs », un réseau au service des élus

UN RÉSEAU AU SERVICE DES ÉLUS

Des conseils neutres, gratuits et indépendants adaptés aux enjeux de votre territoire pour développer des projets **ÉOLIENS & PHOTOVOLTAÏQUES**

Vous êtes engagés dans une **démarche énergie-climat**
Vous avez des **projets**
Vous êtes sollicités par un **développeur**

Pour vous aider à devenir **un territoire engagé dans la transition énergétique**, bénéficiez d'un **réseau de conseillers** en Nouvelle-Aquitaine

LES GÉnÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire
"... Nouvelle-Aquitaine..."

AVEC LE SOUTIEN DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

UN APPUI AUX ÉLUS

CONSEIL SUR-MESURE	*Information* *Orientation* *Accompagnement* *Partage de culture commune*
SENSIBILISATION ET ANIMATION	*Rôle de la collectivité* *Outils stratégiques de planification*
PARTAGE D'EXPÉRIENCES	*Visite de sites* *Démarches réussies* *Echanges et témoignages*
MISE EN RÉSEAU	*Intégration des projets dans le réseau national et régional* *Rencontres avec des acteurs institutionnels et techniques*

VOS RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

crer	Mathieu MANSOURI *mathieu.mansouri@crer.info*	*Charente (16)* *Charente Maritime (17)* *Deux-Sèvres (79)* *Corrèze (19),* *Creuse (23),* *Vienne (86)* *Haute-Vienne (87)*
Cirena Citoyens en Réseau Énergies renouvelables Nouvelle-Aquitaine	Vincent BILLY Mathis TAMIN *lesgenerateurs@cirena.fr*	*Dordogne (24)* *Landes (40)* *Lot-et-Garonne (47)* *Pyrénées-Atlantiques (64)*
Alec Agence locale de l'énergie et du climat Métropole bordelaise et Gironde	Sébastien DURAND *sebastien.durand@alec-mb33.fr*	*Gironde (33)*

Codéveloppement

La mise en place d'une démarche multipartenariale

1. Partage de risque
2. Identification des intérêts et des stratégies convergentes
3. Ouverture à une collaboration entre différents acteurs (acteurs publics, institutionnels, citoyens, opérateurs industriels)
4. Mobilisation des compétences complémentaires (techniques, financières)

Codéveloppement

Les points de vigilance

- Investir du temps pour trouver le bon fonctionnement d’un partenariat à plusieurs
- Il existe un risque de ne pas avoir le même niveau de compréhension des enjeux et des risques du projet entre partenaires

→ Sécuriser les accords trouvés par des écrits contractuels.

Codéveloppement

Les clés pour réussir le projet

Une vision claire de la place de chacun : son rôle et ses intérêts (économiques, politiques, stratégiques)

Une reconnaissance de la prise de risque de chacun pour une juste répartition de la valeur créée.

Une communication transparente des coûts et de la répartition de la valeur.

Codéveloppement

Les clés pour réussir le projet – la plus-value citoyenne

Veiller aux retombées économiques locales par la priorisation des prestations locales, et le recours à l'investissement citoyen.

Dédier des moyens suffisants à la pédagogie et la montée en compétences des partenaires.

Prévoir dans le partenariat puis dans la société de projet, des modalités de prise de décision collective, en recherchant l'unanimité dans l'instance de pilotage entre partenaires et une maîtrise des décisions importantes par le territoire à court et long terme.

Anticiper et encadrer l'évolution de l'actionnariat de la société, dès sa création.

Codéveloppement

Répartition des rôles

Collectivités locales : Elles sont le point d'ancrage avec le territoire et peuvent être maîtres d'ouvrage de la concertation. Elles apportent aussi le foncier public.

Citoyens : Les sociétés citoyennes demandent à suivre la partie technique et peuvent prendre un rôle important dans la gouvernance, l'animation du groupe porteur, l'obtention des autorisations et la mobilisation locale.

Développeur : Les développeurs peuvent mener l'ensemble d'un projet et y apporter leurs compétences techniques.

Opérateurs publics (SEM) et structures de l'économie sociale et solidaire : Ils peuvent poursuivre tous les sujets et toutes les missions et en porter directement certaines selon leurs compétences en interne et leur positionnement territorial. Ils partagent une culture commune avec de nombreux acteurs et peuvent notamment animer le groupe porteur.

Codéveloppement

Schéma Société de projet (SPV)

Codéveloppement

Captation de la valeur

- Les dépenses (investissement, exploitation, financement)
- Vente de l'énergie
- Les dividendes (répartition selon les risques qui ont été porté par chacun des partenaires)
- Coûts externes (prestations)

Schéma 1. La répartition de la valeur créée : entre financement des coûts externes et valeur captée par les actionnaires

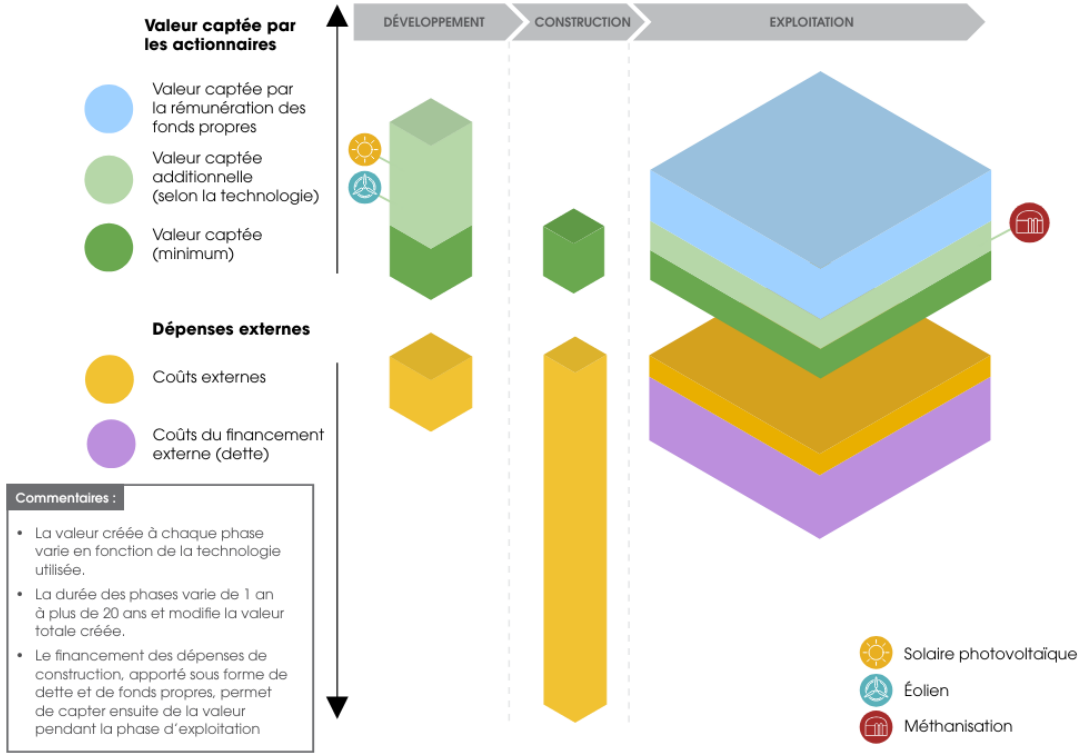

Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

Historique rapide du projet

2017 — La commune d'ANDILLY délibère en faveur de l'implantation d'un parc éolien et lance un A.M.I. auprès de développeurs avec critère citoyen

2018 — VALOREM est retenu comme développeur et l'association ANE!rs17 s'engage auprès de la mairie (COPIL) pour rendre le parc citoyen

2019 — TERRA ENERGIES, puis la Communauté de Communes Aunis Atlantique rejoignent le projet en intégrant le COPIL

2020 — Création de la SPV PEAM avec VALOREM comme unique actionnaire. Signature du protocole de co-développement entre les 5 acteurs

2021 — Pacte d'associés entre les 5 acteurs et entrée des 4 autres dans la SPV. Avis favorable du commissaire enquêteur, de la CDNPS, du conseil départemental… Arrêté préfectoral portant autorisation environnementale (16/09/2021)

2022 — Projet lauréat de l'AO CRE L'arrêté préfectoral est purgé de tout recours. La COOPEC est créée, elle se substitue aux 3 acteurs d'origine dans la SPV

2023 — Levée de fonds citoyenne, choix des turbines, closing financier. Début du chantier

2024 — Levage des éoliennes, mise sous tension, run tests. Production fin printemps/début été

Projet financé par

Le projet éolien citoyen d’Andilly-les-Marais

Le projet : Projet hors normes par ses caractéristiques financières et techniques

Projet financé par

Le projet éolien citoyen d’Andilly-les-Marais

Le projet : Projet hors normes par ses caractéristiques financières et techniques

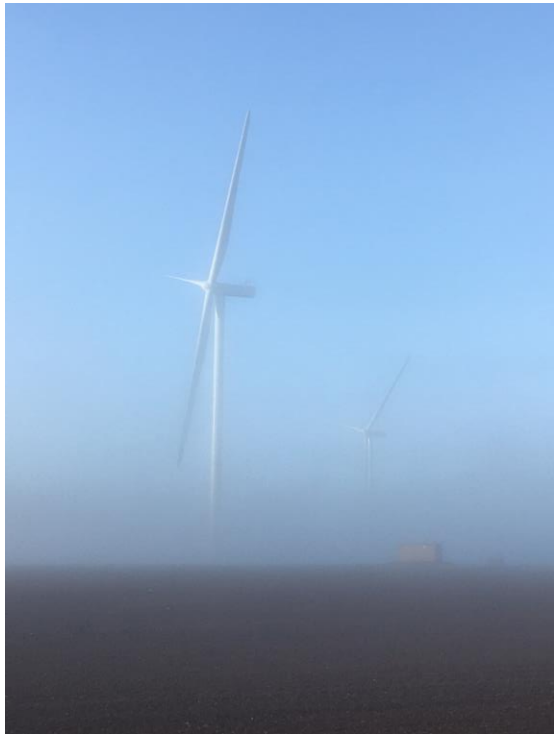

Projet financé par

Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

Projet financé par

COOPEC

COOPERATIVE DE PRODUCTION D'ENERGIE CITOYENNE EN AUNIS ATLANTIQUE

Une société citoyenne : La COOPEC en Aunis Atlantique

Société citoyenne de production d'Energies Renouvelables
SCIC-SAS à capital variable – 94 000 €
Créée le 17 mai 2022

Opère sur le territoire communautaire Aunis Atlantique

A ce jour, 375 sociétaires, dont :

- 1 Communauté de Communes / 10 communes
- 4 associations / 5 sociétés privées
- 355 citoyens (dont 60 mineurs)

Transgénérationnelle: 16 mois à 93 ans

Multi-énergies :

- 1 projet éolien à ANDILLY-LES-MARAIS
- 2 projets de parcs photovoltaïques au sol sur terrains dégradés :
  - MARANS : Les Grands Ecluseaux
  - ANDILLY-LES-MARAIS : Le Moulin de la Brie

Le parc éolien citoyen d'ANDILLY LES MARAIS

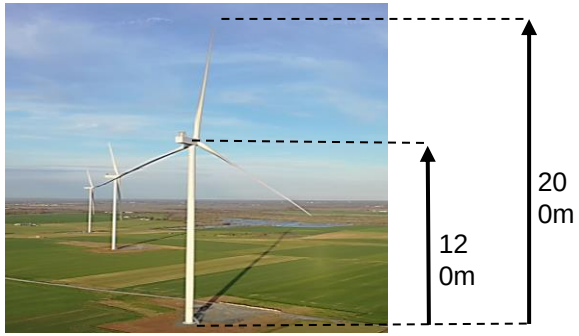

Puissance totale : 16,8 MW (3 x 5,6 MW)
Production électrique: 48,5 GWh/an = 10 600 foyers
Coût total = 33,9 M€
Emprunt bancaire contracté par PEAM = 30 M€

Parts dans la société de projet PEAM

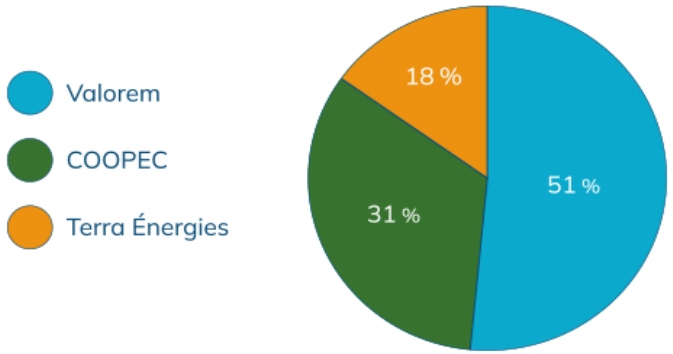

Gouvernance du COPIL de PEAM

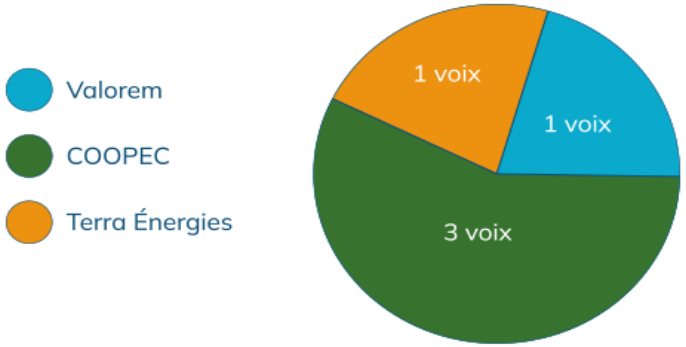

Projet financé par

La nature citoyenne du projet

Ce projet est aujourd'hui le premier **parc éolien citoyen** de Charente-Maritime.
Au-delà de la gouvernance, plusieurs caractéristiques citoyennes :

- **Un financement citoyen**.
- **Des retombées sur le territoire d'accueil.**
- **Une mutualisation des loyers** a été proposée et acceptée par les propriétaires et exploitants de la ZIP (zone d'implantation potentielle).
- **Un comité de suivi** a été créé avec tous les acteurs institutionnels et habitants concernés pour dialoguer et influer sur le projet et son exploitation.
- **Des ateliers d'habitants** durant la phase de développement ont offert des occasions d'échanges et de concertation avec les porteurs du projet.
- **Une grande transparence** a été et est toujours assurée par la communication de la commune, de la CdC et un site internet dédié au projet.

Temps d’échanges

Questions/Réponses

CONTACTS INTERVENANTS
& CONSEILLERS GENERATEURS

COOPEC

CDC Aunis Atlantique
113 route de La Rochelle
17230 MARANS
www.coopec.fr

Vos conseillers

LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire
"… Nouvelle-Aquitaine…"

Mathieu MANSOURI
Directeur adjoint et responsable de Pôle
CRER Nouvelle-Aquitaine
mathieu.mansouri@crer.info

Arnaud DE OLIVEIRA
Chargé de mission Energies renouvelables
ALEC Métropole bordelaise et Gironde
Arnaud,deoliveira@alec-mb33.fr

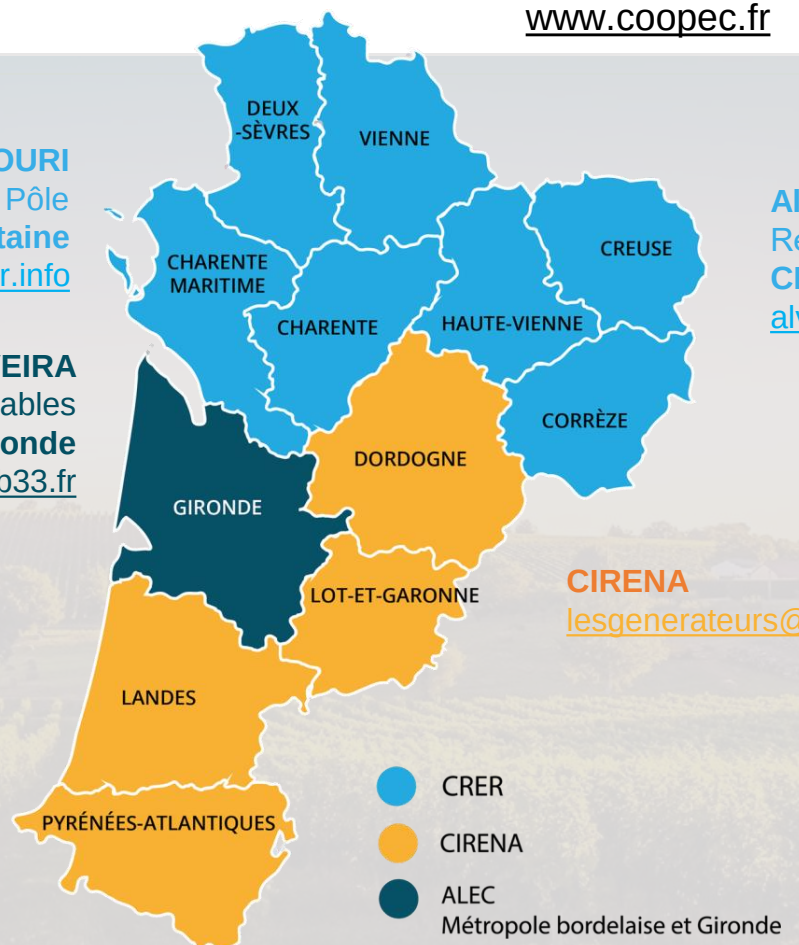

Alvina HEYNE
Responsable d'antenne
CRER Nouvelle-Aquitaine
alvina.heyne@crer.info

CIRENA
lesgenerateurs@cirena.fr

Avec le soutien de